

COMPTE RENDU

LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST RÉUNI À LA SALLE ÉQUINOXE LE :

MARDI 13 AVRIL 2021 à 20 h 00

AFFICHÉ LE : **6 avril 2021**

ORDRE DU JOUR :

➤ **Décisions du Maire**

➤ **Délibérations**

1. Installation de deux nouveaux conseillers municipaux
2. Commissions municipales
3. Désignation des membres constituant la commission de travail et de réflexion n°14 « gens du voyage » à la CARA
4. Convention relative à l'exercice de la compétence « Gestion Des Eaux Pluviales Urbaines » (GEPU) pendant la période transitoire entre la CARA et ses communes-membres
5. Convention signalisation directionnelle et signalétique du GR® 4 de Grasse à Royan
6. Effacement des réseaux rues de l'Océan, des Fleurs, des Groies et avenue de Saint Sordelin
7. Demande de subvention du fonds d'aide à la diffusion culturelle au Conseil Départemental – « Fête de la Nature »
8. Demande de subvention du fonds d'aide à la diffusion culturelle au Conseil Départemental « Une Journée de Classiques »
9. Demande de subvention Conseil Départemental – Festi'Vaux
10. Demande de subvention Conseil Régional – scène mobile
11. Demande de subvention Conseil Départemental – scène mobile

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le treize avril à vingt heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX-SUR-MER,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, conformément à l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,
A la Salle Équinoxe, sous la présidence du Maire Monsieur Patrice LIBELLI,
Date de la Convocation : le mardi 6 avril 2021,

PRÉSENTS : ADAM Agnès, ARIGNON Michel, ARGUELLES José-Luis, CAMEL Ludivine, CARPENTIER Lydie, COLUS Pierre-Henry, COUVERT-PAVAILLON Cloé, DEFOIX Christophe, DEVOUGE Stéphane, FAUCHER Dominique ; FERNANDES David, GIRAUDOT Josiane, GRASSET Jean-Michel, HUBERSON-DEBRY Sophie, LE NAOUR Bénédicte, LE NAOUR Éric, LAZARE Muriel, LESPINAS Michel, LIBELLI

Patrice, OLAGNIER Jocelyne, PALISSIER Colette, PIET Jean-François, PUGENS Véronique, RENU Béatrice, ROCHETEAU Sylvie, STEULLET Emmanuelle, YALA Akli,

SECRETARE DE SEANCE : COLUS Pierre-Henry

Nombre de membres en exercice : 27 - Présents : 27 - Votants : 27

Délibération n° **2021/04.14/01**

INSTALLATION DE DEUX NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la réception, de la part de Madame BALUSSAUD Françoise d'un courrier en date du 25 mars 2021, lui présentant sa décision de démissionner de ses fonctions de conseillère municipale à réception de ce courrier.

Il informe également de la décision de démissionner de Madame Caroline TERRAIL à compter du 11 avril 2021.

En conséquence, le Conseil Municipal procède à l'installation de Monsieur Michel LESPINAS et de Madame LE NAOUR Bénédicte, en qualité de conseillers municipaux.

Délibération n° **2021/04.14/02**

COMMISSIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire expose que par délibération du conseil municipal en date du 16 juin 2020 Madame Françoise BALUSSAUD, démissionnaire, avait été désignée membre des commissions :

- **PERMIS DE CONSTRUIRE**
- **ENVIRONNEMENT, ÉCOLOGIE, DÉVELOPPEMENT DURABLE**
- **ENFANCE – JEUNESSE**
- **ANIMATION - CULTURE**
- **SPORT**

Et Madame Caroline TERRAIL également démissionnaire, membre des commissions :

- **URBANISME**
- **TRAVAUX - VOIRIES**

aussi convient-il de les remplacer à ces postes.

Mesdames HUBERSON DEBRY et LAZARE ont fait part de leur souhait de quitter les commissions TRAVAUX – VOIRIE, URBANISME, et CITOYENNETÉ – SÉCURITÉ, il convient donc également de les remplacer à ces postes.

En conséquence, le Conseil Municipal désigne à l'unanimité :

- Monsieur LESPINAS, membre des commissions **PERMIS DE CONSTRUIRE ; SPORT ; CITOYENNETÉ - SÉCURITÉ ; TRAVAUX - VOIRIE** et **URBANISME**.
- Madame LAZARE, membre de la commission **ENVIRONNEMENT, ÉCOLOGIE, DÉVELOPPEMENT DURABLE**.
- Madame HUBERSON DEBRY, membre des commissions **ENFANCE - JEUNESSE** et **ANIMATION - CULTURE**.
- Madame LE NAOUR, membre des commissions **URBANISME** et **TRAVAUX - VOIRIE**.

Délibération n° **2021/04.14/03**

DÉSIGNATION DES MEMBRES CONSTITUANT LA COMMISSION DE TRAVAIL ET DE RÉFLEXION N°14 « GENS DU VOYAGE » À LA CARA

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de désigner au sein de la commission de travail et de réflexion n°14 « Gens du voyage », de la CARA, le représentant titulaire ou suppléant suivant :

Titulaire : YALA Akli

Suppléant : PUGENS Véronique

Délibération n° **2021/04.13/04**

CONVENTION RELATIVE À L'EXERCICE DE LA COMPÉTENCE « GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES » (GEPU) PENDANT LA PÉRIODE TRANSITOIRE ENTRE LA CARA ET SES COMMUNES-MEMBRES

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'approuver la convention d'une durée d'un an à compter de sa date de signature, renouvelable une fois par reconduction expresse, entre la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) et la Commune de Vaux-sur-Mer.

Cette convention définit les modalités par lesquelles la CARA confiera à la commune membre la gestion des équipements et la réalisation des prestations de service liées à la compétence « Gestion des eaux pluviales urbaines » (GEPU), pour assurer la continuité de ce service public pendant la période transitoire.

Délibération n° **2021/04.13/05**

CONVENTION SIGNALISATION DIRECTIONNELLE ET SIGNALÉTIQUE DU GR® 4 DE GRASSE À ROYAN AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE-MARITIME

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité d'approuver les termes de la convention concernant le tracé du GR®4 et la mise en place de son balisage sur le territoire communal.

Délibération n° 2021/04.13/06

EFFACEMENT DES RÉSEAUX RUES DE L'OCEAN, DES FLEURS, DES GROIES ET AVENUE DE SAINT SORDELIN

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité, de dissimuler les réseaux aériens rues de l'Océan, des Groies, des Fleurs et avenue de Saint Sordelin, de solliciter d'ORANGE une aide technique et financière pour mener à bien ces projets, de confier au SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION la maîtrise d'ouvrage du génie civil télécom et lui confie le soin d'assurer la relation et la coordination avec le service des études d'ORANGE, de confier au SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION la maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement des lignes Basses Tensions et d'éclairage public.

Délibération n° 2021/04.13/07

DEMANDE DE SUBVENTION DU FONDS D'AIDE À LA DIFFUSION CULTURELLE AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL - « FÊTE DE LA NATURE »

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité, de solliciter une subvention du Conseil Départemental de la Charente-Maritime d'un montant de 1 266,00 € pour « la Fête de la nature » pour aider au financement de cette manifestation.

Délibération n° 2021/04.13/08

DEMANDE DE SUBVENTION DU FONDS D'AIDE À LA DIFFUSION CULTURELLE AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL « UNE JOURNÉE DE CLASSIQUES »

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité, de solliciter une subvention du Conseil Départemental de la Charente-Maritime d'un montant de 2 100,00 € pour « Une journée de classiques » pour aider au financement de cette manifestation.

Délibération n° 2021/04.13/09

DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL DÉPARTEMENTAL - FESTI'VAUX

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité, de solliciter une subvention du Conseil Départemental de la Charente-Maritime d'un montant de 5 000 € pour Festi'Vaux pour aider au financement de cette manifestation.

Délibération n° 2021/04.13/10

DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL RÉGIONAL - SCÈNE MOBILE

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'approuver l'acquisition d'une scène mobile pour les concerts extérieurs d'un montant de 32 303,00 € HT et d'approuver le plan de financement suivant :

Subvention sollicitée	Montant HT
Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	6 460, 60 €
Conseil Départemental Charente-Maritime	6 460, 60 €
Autofinancement	19 381, 80 €
TOTAL	32 303, 00 €

Et de solliciter une subvention du Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine d'un montant de 6 460, 60 € HT afin d'aider au financement de l'achat d'une scène mobile.

Délibération n° 2021/04.13/11

DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL DÉPARTEMENTAL – SCÈNE MOBILE

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de solliciter une subvention du Conseil Départemental de la Charente-Maritime afin d'aider au financement d'un montant de 38 763, 20 € TTC (soit 32 303,00 € HT) de l'achat d'une scène mobile.